

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Metz, le 30/11/2021

DGFIP - Retard dans l'envoi de certaines factures

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) informe que, suite à des difficultés techniques rencontrées dans un centre informatique, certaines factures de services locaux (ordures ménagères et périscolaire notamment) sont adressées avec un retard parfois important.

Des lettres de relance sont néanmoins envoyées aux usagers qui n'ont pas reçu leur facture.

Dans l'attente de la résorption totale de ce retard, la Direction départementale des Finances publiques de la Moselle invite les usagers qui n'ont pas reçu leur facture à ne pas tenir compte des lettres de relance qui leur sont adressées et à attendre la réception des factures pour procéder à leur règlement.

L'impôt s'adapte à votre vie : 24h/24, 7jours sur 7 sur le site impots.gouv.fr (accessible aux sourds et malentendants)



mél : ddfip57.communication@dgfip.finances.gouv.fr

Chargée de communication : Isabelle UNTEREINER

Tel : 03.87.38.67.41

Direction départementale des Finances publiques de
Moselle
1, Rue François de Curel- BP 41054
57036 METZ Cedex 01